SYSTÈME NATIONAL DE GESTION DES RISQUES ET DES DÉSASTRES

MINISTERE ……

ANNÉE 2020

PLAN DE CONTINGENCE HYDROMETEOROLOGIQUE SECTORIEL

VERSION MAI 2020

PÉRIODE COUVERTE
JUIN 2020- NOVEMBRE 2020

CONSTRUISONS LA RÉSILIENCE
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

PRESENTATION DU CANEVAS SECTORIEL

Cher partenaire,

La Coordination de la Réponse de la Direction de la Protection civile a le plaisir de présenter à nouveau le canevas de plan de contingence hydrométéorologique sectoriel. Ce dossier est en principe le même que l'année 2019 avec les ajustements nécessaires qui sont déjà faits pour tous les intéressés.

En fait, il convient de rappeler que le canevas proposé par la Coordination de la Réponse concerne essentiellement la DPC et ses partenaires directs sur le terrain qui partagent plus ou moins les mêmes objectifs et répondent aux mêmes obligations. La DPC a pour mission de sauvegarder les vies d'abord pendant tout événement. Pour cela, au cours des événements, elle répond surtout aux urgences en termes de logement, nourriture, et premiers soins pendant les premiers jours pour les personnes victimes/évacuées. Ses partenaires les plus directs et immédiats sont alors :

1) Le MAS pour l'appui social ;
2) La Croix Rouge et le MSPP pour la santé,
3) Le MENFP, l'OIM, l'EDH, pour le logement ;
4) Le PAM, le MARNDR, le MDE, la DINEPA, pour l'eau et la nourriture, tant pour les abris que pour les populations en général ;
5) Le MTPTC pour la communication, les infrastructures et le déplacement ;
6) La PNH pour la sécurité ;
7) OCHA et certaines institutions des secteurs privé et public intervenant dans différents domaines connexes.

Lesdits partenaires sont effectivement liés par le plan de contingence hydrométéorologique national et les dispositions y relatives de la DPC en ce qui concerne ses objectifs. Cependant, tout secteur peut avoir des objectifs bien plus larges surtout dans le cadre de la reconstruction après le passage des phénomènes. En conséquence, chaque secteur doit avoir son propre plan de contingence selon ses priorités ante et post événements. Un cas assez édifiant est celui de la PNH qui doit recevoir tous les plans pour les sécuriser sans avoir pour autant à communiquer le sien.

Il est donc possible que le plan proposé ne corresponde pas à la conception d'un secteur. Chaque secteur a des objectifs et une structure propre. En bref, globalement, un plan de contingence doit présenter au moins ces six (6) parties:

1) Un cadre conceptuel et des objectifs sectoriels ;
2) Une évaluation des ressources humaines et matérielles disponibles ;
3) Un scénario et des hypothèses d'impacts réalistes ;
4) Une évaluation des besoins ;
5) Une stratégie d'intervention ;
6) Un budget.

La Mission de la Coordination Réponse de la DPC consiste à encadrer les populations vulnérables et victimes dans une limite de 33 jours après le passage des événements et faire la transmission des dossiers et responsabilités à qui de droit, sauf instruction du Ministre de l'Intérieur. Les autres Directions techniques et Ministères ont souvent des mandats qui vont au-delà d'une année. Matthew reste un exemple sans commentaire.

La Coordination de la Réponse propose un canevas itinérant pour le plan de contingence hydrométéorologique 2020. On espère que le 1er juin 2020, le gouvernement haïtien lancera la saison cyclonique et fera écho du niveau de prépositionnement qui n'est jamais suffisant dans aucun pays parce que nul ne peut mesurer les dimensions de quelque phénomène à venir. Tous les tableaux qui y figurent sont donc relativement provisoires dans la mesure où les listes de contacts ou d'abris provisoires, les états de stocks, les données même de la conjoncture socio-politique peuvent changer au cours d'un mois et nécessiter des révisions.

La Coordination de la Réponse, à travers la Direction de la Protection civile invite les partenaires à suivre le même canevas de plan de contingence hydrométéorologique sectoriel dans la mesure du possible. Cela facilitera l'harmonie des présentations et des discussions. Mais de toute façon, il importe d'avoir pour toutes les institutions le même scénario de plan de contingence. Ce sera le point de rencontre de tous les documents.

Le scénario a été monté avec l'Unité Hydrométéorologique National (UHM) du Ministère de l'Agriculture comme chaque année. Il est reproduit dans le canevas présenté ci-dessous. *La description du phénomène ne peut être modifiée. Il reste tel quel pour tous.* En ce qui concerne les impacts possibles, certains secteurs peuvent les concevoir à leur façon, les amplifier et/ou les diminuer, les adapter à leur état des lieux actuel, question de les rendre plus appropriés pour leur travail.

Pour les secteurs qui n'ont pas la même logique de fonctionnement (MAE, MHAVE, PNH, …), ils peuvent imaginer les impacts à leur convenance, toujours en conservant le même scénario.

La grande originalité du plan de contingence hydrométéorologique national 2020 est l'intrusion du coronavirus dont il reste impossible de prévoir l'évolution d'ici le 30 novembre 2020. Si certains pensent que le pays risque de tomber à genoux avec une probabilité de 1,500 morts par jour, d'autres au contraire restent convaincus que les nationaux utiliseront la médecine locale pour défier le messager fatidique de l'extrême orient. Les premiers évoquent des hypothèses savantes. Les derniers s'accrochent aux faits indiscutables car des nationaux aussi bien en Haïti qu'à l'étranger proclament en être sortis indemnes par la magie de la médecine locale. Désormais, la date buttoir du 15 juillet 2020 est attendue de plein pied pour trancher.

En tout état de cause, les prévisions budgétaires 2020 prévoient un poste ***« INCIDENCES ITINERANTES ».*** Cette année il est spécialement dédié à l'appui à donner, entre autres, aux victimes éventuelles du coronavirus et aux rapatriés. La Coordination de la Réponse prévoit déjà l'appui à la campagne de prévention et à la sensibilisation déjà en cours. A partir du niveau « suspect », la responsabilité incombe davantage au MSPP pour suites nécessaires. De toute façon, le rôle de la DPC dans ce cas précis est davantage dans la sensibilisation. D'ailleurs, elle est active depuis le matin du 20 mars 2020 sur tout le territoire, selon les instructions du gouvernement haïtien, à travers tous ses comités communaux et locaux de protection civile.

La coordination de la Réponse de la Direction de la Protection civile souhaite qu'au 1er juin 2020 tous les intéressés seront prêts pour un bon départ. Elle compte sur les remarques de tous pour revoir et corriger, voire améliorer dans le temps le présent document afin de répondre au mieux aux attentes de chacun. Elle reste disponible tous les jours comme d'habitude (joefelix2004@yahoo.com, 509-3702-9865) pour assister chaque partenaire et chaque secteur qui en auront besoin jusqu'au mardi 30 novembre 2020 à minuit. Elle relance son slogan pour zéro mort du début à la fin de la saison cyclonique 2020.

BON TRAVAIL À TOUS.

MERCI.

CANEVAS

PLAN DE CONTINGENCE HYDROMETEOROLOGIQUE SECTORIEL 2020

Contents

1.- PRÉSENTATION 8

2.- LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS 8

3.- LISTE DES FIGURES 8

4.- LISTE DES TABLEAUX 8

5.- RÉSUMÉ DU PLAN DE CONTINGENCE HYDROMÉTOROLOGIQUE DU SECTEUR 8

6.- PROFIL GENERAL DU SECTEUR 8

6.1 LES PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS EST EXPOSE LE SECTEUR POUR LA SAISON CYCLONIQUE 2020 8

6.1.1 LES CYCLONES 9

6.1.2 LES RISQUES D'INONDATIONS 9

6.1.3 LES EBOULEMENTS ET GLISSEMENTS DE TERRAIN 9

6.1.4 LA SÉCHERESSE DANS LE CADRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE 9

6.1.5 LA CRISE ALIMENTAIRE 9

6.1.6 LES RISQUES DE MALADIES LIÉES À L'ENVIRONNEMENT 9

6.2 SITUATION POLITIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE 9

6.3 IMPACTS POSSIBLE DU CORONAVIRUS 9

6.4 LES RAPATRIEMENTS D'HAITIENS 9

7.- JUSTIFICATION DU PLAN DE CONTINGENCE HYDROMÉTOROLOGIQUE SECTORIEL 2020 10

8.- OBJECTIFS DU PLAN DE CONTINGENCE HYDROMÉTOROLOGIQUE SECTORIEL 2020 10

9.- PORTÉE ET LIMITES DU PLAN DE CONTINGENCE HYDROMÉTOROLOGIQUE SECTORIEL 2020 10

10.- CAPACITES DE REPONSE 10

10.1 ORGANIGRAMME DU SECTEUR AU NIVEAU NATIONAL 10

10.2 MATERIELS ET EQUIPEMENTS DISPONIBLES 10

10.3 PERSONNES-RESSOURCES DISPONIBLES 11

10.4 LES MECANISMES DE deblocage dES materielS et equipementS disponibleS 11

10.5 APPORTS DE LA SOCIETE CIVILE 11

11.- ANAYSE SWOT : FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES 11

12.- NOMS RETENUS POUR LES CYCLONES EN 2020 11

13.- LES PRONOSTICS POUR LA SAISON CYCLONIQUE 2020 : DEFIS ET ENJEUX DE LA PREPARATION (OMM) 12

14.- SCÉNARIO 13

15.- ESTIMATION DES DEGATS POTENTIELS dans le SECTEUR 20

16.- DONNÉES DE BASE POUR LA PLANIFICATION 2020 20

16.1 LES PRÉVISIONS POUR LES « URGENCES ITINÉRANTES » 21

16.2 HYPOTHESES DE PLANIFICATION 22

17.- bESOINS EN RESSOURCES MATÉRIELLES et humaines 23

18.- MAINTENANCE DU PLAN 38

19.- FONDS DE PREPOSITIONNEMENT EN GOURDES..... 38

20.- BUDGET FINAL PLAN DE CONTINGENCE SECTORIEL2020..... 38

21.- DISTRIBUTION DES COMMUNES LES PLUS A RISQUES POUR LE SECTEUR..... 38

22.- LISTES DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES DANS LE SECTEUR PAR DÉPARTEMENT..... 38

23.- AUTRES TABLEAUX UTILES A LA COMPREHENSION DU DOSSIER..... 39

1.- PRÉSENTATION

Brève présentation de votre institution. Vos perspectives pour la saison cyclonique 2020. Ne devrait pas excéder une page et demie

2.- LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

3.- LISTE DES FIGURES

4.- LISTE DES TABLEAUX

5.- RÉSUMÉ DU PLAN DE CONTINGENCE HYDROMÉTOROLOGIQUE DU SECTEUR

6.- PROFIL GENERAL DU SECTEUR

6.1 LES PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS EST EXPOSE LE SECTEUR POUR LA SAISON CYCLONIQUE 2020

Chaque secteur développe les risques auxquels il est exposé selon son histoire et son mandat, avec les impacts prévisibles sur le milieu et les populations.

N.B== Nous reproduisons ci-dessous des risques éventuels à titre indicatif. Chaque secteur peut en trouver d'autres

6.1.1 LES CYCLONES

6.1.2 LES RISQUES D'INONDATIONS

6.1.3 LES EBOULEMENTS ET GLISSEMENTS DE TERRAIN

6.1.4 LA SÉCHERESSE DANS LE CADRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

6.1.5 LA CRISE ALIMENTAIRE

6.1.6 LES RISQUES DE MALADIES LIÉES À L'ENVIRONNEMENT

- Etat du choléra
- Dyarrhée, malaria (eaux stagnantes),

6.2 SITUATION POLITIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE

6.3 IMPACTS POSSIBLE DU CORONAVIRUS

6.4 LES RAPATRIEMENTS D'HAITIENS

(davantage pour zone frontalière)

7.- JUSTIFICATION DU PLAN DE CONTINGENCE HYDROMÉTOROLOGIQUE SECTORIEL 2020

Pourquoi pensez-vous qu'il est utile voire nécessaire d'avoir un plan de contingence pour la saison cyclonique 2020 ?....

8.- OBJECTIFS DU PLAN DE CONTINGENCE HYDROMÉTOROLOGIQUE SECTORIEL 2020

Protéger les acquis du secteur

Préparer le secteur à la résilience en cas de désastres naturels

Réduire les impacts négatifs de catastrophes naturelles (Matthew…).

9.- PORTÉE ET LIMITES DU PLAN DE CONTINGENCE HYDROMÉTOROLOGIQUE SECTORIEL 2020

- La collecte systématique de la documentation et de toute information
- La possibilité de planifier une bonne réponse à certaines urgences ;
- La difficulté de parer à toutes les situations possibles ;
- L'impossibilité de prévoir la localisation et les quantités de personnes impliquées dans certains événements ;

10.- CAPACITES DE REPONSE

10.1 ORGANIGRAMME DU SECTEUR AU NIVEAU NATIONAL

Présenter globalement l'organigramme de votre institution avec la distribution géographique des postes de direction (sans entrer dans trop de détails). Dire si l'institution dispose le cas échéant d'une structure de crise et, dans ce cas, comment elle fonctionne

10.2 MATERIELS ET EQUIPEMENTS DISPONIBLES

Indiquer les matériels, biens et équipements divers dont l'institution peut disposer par département géographique, les lieux précis d'entreposage,

10.3 PERSONNES-RESSOURCES DISPONIBLES

Indiquer la qualité et la quantité de personnes ressources dont peut disposer l'institution en cas de besoin pour assister les structures de réponse sur le terrain. Dire si elles sont sur place, dans le pays ou si elles devront venir d'ailleurs….

10.4 LES MECANISMES DE DEBLOCAGE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS DISPONIBLES

Expliquer comment faire pour accéder aux biens et équipements divers dont dispose votre institution, à qui s'adresser, suivant quelles procédures, les délais requis etc…

10.5 APPORTS DE LA SOCIETE CIVILE

La Société civile, sous forme de volontariat, de biens, (si applicable)

Implication effective des organisations sociales, des centres commerciaux et/ou de santé, les groupes de femmes, de jeunes, les associations diverses, en cas de désastres …

11.- ANAYSE SWOT : FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES

L'analyse SWOT reste Facultative pour le cas qui nous concerne. Cependant, elle est assez importante pour une autoévaluation de l'institution et de ses capacités réelles à l'approche de la saison cyclonique. Décision interne

12.- NOMS RETENUS POUR LES CYCLONES EN 2020

Chaque saison, on prépare une liste de noms potentiels pour les ouragans à venir. La liste contient un nom pour chaque lettre de l'alphabet (les lettres Q, U, X, Y, Z ne figurent pas dans la liste parce que peu de noms débutent par ces lettres). Ces listes sont révisées tous les six ans et les noms utilisés sont remplacés.

1	Arthur	**8**	Hanna	**15**	Omar
2	Bertha	**9**	Isaias	**16**	Paulette
3	Cristobal	**10**	Josephine	**17**	Rene
4	Dolly	**11**	Kyle	**18**	Sally
5	Edouard	**12**	Laura	**19**	Teddy
6	Fay	**13**	Marco	**20**	Vicky
7	Gonzalo	**14**	Nana	**21**	Wilfred

13.- LES PRONOSTICS POUR LA SAISON CYCLONIQUE 2020 : DEFIS ET ENJEUX DE LA PREPARATION (OMM)

Les renseignements obtenus jusqu'en mars 2020 indiquent que la saison des ouragans de l'Atlantique 2020 aura une activité supérieure à la moyenne de 1981-2010. Nous estimons que 2020 aura environ 8 ouragans (moyenne est de 6,4), 16 tempêtes nommées (moyenne est de 12,1), 80 jours de tempête nommés (moyenne est de 59,4), 35 jours d'ouragan (moyenne est de 24,2), 4 ouragans majeurs (catégorie 3-4-5) (moyenne est de 2,7) et 9 jours d'ouragan majeur (moyenne des ouragans (moyenne) (catégorie 3-4-5) ouragans (moyenne est de 2,7) et 9 jours ouragans majeurs (moyenne des ouragans (moyenne est de 6,2). La probabilité d'un ouragan majeur aux États-Unis est estimée à environ 130 pour cent de la moyenne sur la longue période. Nous nous attendons à ce que l'activité de cyclones cumulés (ACE) et de cyclone tropical net (CNT) dans le bassin de l'Atlantique en 2020 représente environ 140 p. 100 de ses moyennes à long terme.

TABLEAU 4.- : LES PRONOSTICS POUR LA SAISON CYCLONIQUE 2020

PARAMETRES DE PREVISION ET MOYENNES DE 1981-2010 (ENTRE PARENTHESES)	DATE 2 AVRIL 2020
Tempêtes Nommées (CN) (12)	16
Jours de tempêtes nommés (JCN) (60.1)	80
Ouragans (O) (6.5)	8
Nombre de jours d'ouragans (NJO) (21.3)	35
Ouragans majeurs (OM) (2.0)	4
Nbre de jours d'ouragans majeurs (NJOM) (3.9)	9
Energie Cyclonique Accumulée (ECA) (92)	150
Activité Cyclonique Nette (ACN) (103%)	160

Ces prévisions sont fondées sur un nouveau système de prévision statistique à longue portée au début d'avril qui a été élaboré à l'aide de 38 ans de données antérieures. Des prédicteurs analogiques sont également utilisés. Nous inclusions également des modèles statistiques/dynamiques basés sur des données du modèle ECMWF SEAS5 et du modèle Met Office GloSea5 comme deux outils d'orientation de prévision supplémentaires. Nous incluons également la probabilité de courbes de dépassement pour mieux quantifier l'incertitude dans ces perspectives.

Référence :
COLORADO STATE UNIVERSITY, FORECAST OF ATLANTIC SEASONAL HURRICANE
ABSTRACT : http://tropical.colostate.edu/
(as of April 2020)

14.- SCÉNARIO[1]

Description

Onde Tropicale active Suivie d'un Ouragan majeur de catégorie 3

Localisation : 980 Km à l'Est de l'Arc Antillais

Vent max : 250 Km/h

Déplacement : Ouest : 15km/h

Pression Minimale : 947 mb ou HPa

L'ile d'Haïti étant toujours sous l'influence de la 24ème Onde Tropicale qui vient d'occasionner des averses de pluie fortes sur la majeure partie du pays est maintenant menacée par l'Ouragan majeur **KORONASE.** Localisé ce matin à 980 km à l'est de l'arc Antillais. En fait, le sol est déjà saturé par les épisodes de pluie récentes donc le passage de cet ouragan risque d'empirer la vulnérabilité de la population.

L'Ouragan **KORONASE** de cat 3 représente un danger potentiel pour l'ensemble du pays par sa trajectoire Ouest- Nord-ouest et son lent déplacement 15km/h un éventuel virage est prévu vers le nord-Ouest dans les prochaines. Ce système s'accompagne de vents violents supérieurs à 250 km/h et possède une forte capacité pluviométrique capable de déverser plus de 600 mm de pluie en plaines et 800 mm sur les reliefs.

Les impacts potentiels qu'on peut attendre de cet Ouragan sont de types multiples tels que : Inondations Classiques et soudaines (Flash Flood) sévère, Conditions de mer très dangereuse sur l'ensemble du pays accompagnées d'inondations côtières, glissements de terrains, coulées de boues, déracinement de certains arbres, les maisons de fortunes

[1] Crédit à l'Unité Hydrométéorologique National (UHM)

peuvent être totalement détruites et de sérieux dommages peuvent toucher certaines infrastructures (ponts, routes etc.)

En conséquence, l'UHM suggère à la DPC de prendre toutes les mesures nécessaires visant à protéger la population Haïtienne au cours du passage de ce phénomène dangereux

Trajectoire Probable

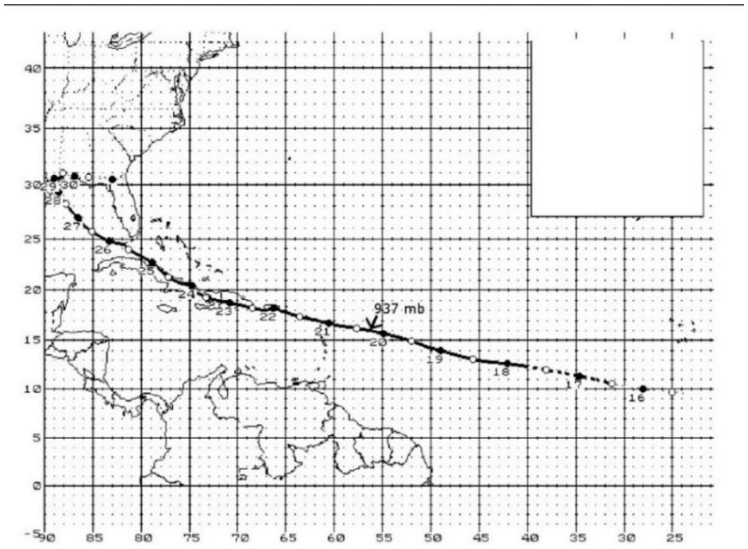

IMPACTS POSSIBLES

Le Service Hydrométéorologique explique que cet Ouragan représente une menace réelle et directe pour le pays en termes d'impacts potentiels qu'il est susceptible de causer tels : des débordements de nos rivières aboutissant à des inondations sévères, crues éclaires, submersion marine. Les petites résidences aussi bien que les bâtiments sont menacés. Les vents sont susceptibles d'enlever des toits en entier et de les emporter. On prévoit des coupures d'électricité et des impacts sur les systèmes d'eau potable dont les réseaux ne sont pas suffisamment sécurisés. En effet, tout le pays va être concerné par le passage de cet Ouragan mais les départements du Sud-est, du Sud, des Nippes, de l'Ouest et de l'Artibonite seront les plus touchés. Il est recommandé d'évacuer tous les hôtels se trouvant près des plages du Grand Sud vu que dans ces endroits les raz de marées pourraient inonder jusque 70 à 100 mètres à l'intérieur des terres.

Bien avant l'arrivée de l'œil du cyclone sur la côte Sud, de forts vents dévastateurs affectent la presqu'ile et les autres départements. Des glissements de terrain et des éboulements

surviennent notamment dans les zones montagneuses. On enregistre des dégâts liés aux forts vents, aux fortes pluies, à la marée de tempête et à la houle cyclonique sur plus de 24 heures.

Selon les dernières nouvelles reçues au Centre d'Operations d'Urgence National (COUN) 24 heures après le passage de l'ouragan et la levée de l'Alerte :

Les pluies diluviennes continuent encore en certaines régions du pays particulièrement sur les Massifs de la Selle et de la Hotte, dans les hauteurs d'Ennery et de St Raphael. Les plaines reçoivent entre 400 et 600 millimètres de pluies par endroits. De fortes pluies accompagnées de rafales de vents se déversent sur l'ensemble des communes du Grand Sud. Il en est résulté des éboulements sur les différentes routes nationales régionales et vicinales, des hôpitaux ont été touchés. Les communications téléphoniques avec le Sud et une partie de la Grand'Anse et des Nippes ont été finalement interrompus pendant le passage de l'ouragan. Plusieurs villes du Grand Nord et toute la partie Ouest du Nord-Ouest sont sans nouvelle.

Plusieurs localités sont inondées ainsi que des plantations. Des centaines de têtes de bétail ont été emportées par les eaux. En dépit de toutes les précautions, de nombreuses personnes dont des enfants ont été tuées soit par des éboulements ou par des effondrements de maisons. Des dépôts de nourriture et marchandises insuffisamment sécurisés pour résister aux forces des vents ont été endommagés et pillés.

D'une manière générale, et en attendant les évaluations formelles de terrain, les informations font état de dizaines de maisons familiales détruites ou fortement endommagées à Port-au-Prince, Léogane, Petit Goâve Les Cayes et à travers les autres départements et sections communales.

La DINEPA met la population en garde contre la consommation de l'eau polluée car beaucoup de dégâts ont été enregistrés dans les lignes d'approvisionnement en eau potable à Gonaïves, dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, les Cayes, Petit Goâve, Jérémie, Jacmel, Cayes Jacmel, Léogane, Anse à Pitres, sont sous les eaux. Les eaux de la ravine du Sud atteignent à deux pieds près la plateforme des ponts les surplombant.

Avec les problèmes d'électricité, les chambres froides des pêcheurs de la côte Sud à Cayes-Jacmel, aux Cayes et à Anse d'Hainault n'ont pu conserver les produits déjà emmagasinés, causant des pertes aux pêcheurs. Le SEMANAH avait passé des instructions pour arrêter le cabotage, et les activités de pêche sont restés bloqués à la fois le long de la côte Sud, dans le golfe de la Gonâve et sur la côte Nord du pays.

DANS LA REGION FRONTALIÈRE :

A ANSE À PITRES ET OUANAMINTHE

a) Des haïtiens illégaux en terre voisine, poursuivis, ont dû rentrer précipitamment au pays et les mairies de ces villes ont eu les abris provisoires débordés déjà à la veille du passage de l'ouragan. On compte dans ces villes plusieurs blessés et sans abris ;

b) La rivière de Fonds Verrettes est en crue de même que la rivière Fesles de Marigot ;

c) La route de Malpasse est envahie par des tonnes d'alluvions déposées par les crues de la Rivière Blanche ;

DANS LE SUD-EST

a) Dans l'arrondissement de Bellanse et à Marigot on a enregistré la perte de plusieurs bateaux de transport dont les propriétaires avaient négligé de les retirer de la mer ;

b) La ravine torrentielle Dlo Rouge à Grand Gosier a emporté beaucoup de grosses pierres et envahi une partie du quartier de Mapou rendant la communication motorisée impossible entre Mare Joffré et la section communale de Pichon ;

c) A Bainet et Cotes de Fer, des écoles et églises ont eu leurs toitures entières ou des feuilles de tôles enlevées par les vents ;

d) Six écoles dont deux servant d'abris provisoires ont été très endommagées dans la première et deuxième sections communales. Les personnes concernées ont été déplacées ;

e) A Cayes Jacmel, la rivière a envahi la Cour Félix et les eaux ont couvert ;

f) Des éboulements sont rapportés en divers endroits sur les routes de Jacmel d'une part et de Fond Jean Noel à Marigot d'autre part. ;

g) Les salles de chirurgie des hôpitaux de Cayes et de Jacmel ont été fortement endommagées.

DANS LE SUD DU PAYS

a) Les villes d'Aquin et de Saint Louis du Sud sont inondées ;

b) Du coté de Morne St Georges, des glissements de terrain se sont produits ;

c) A Ile a Vache, les réserves d'eau ont été épuisées. Quelques touristes qui n'avaient pas suivi l'ordre d'évacuation lancent des signaux de détresse ;

d) Les eaux de la Ravine du Sud en crue atteignent deux pieds en dessous de la plate-forme du pont au sud de la ville des Cayes et la Ville de Camp Perrin est inondée dans l'aire de Anba Kan ;

e) A Camp Perrin, l'entrée de la Ville est bloquée suite à l'éboulement du talus de la route coupé à la verticale.

f) La Rivière des Anglais en crue ;

g) On rapporte qu'immédiatement après le cyclone cinq personnes sont parties de l'île à Vache à la recherche de pêcheurs perdus et ne sont pas revenues ;

h) Des arbres jonchant les routes bloquent la circulation entre les différentes localités et la pointe Sud est complètement isolée sans aucun moyen de communication téléphonique ou terrestre ;

i) En attendant, on estime que 30% des écoles ont subi des dommages principalement dans le grand Sud. On compte un bon nombre de blessés et des morts

j) Le centre de santé de Camp Perrin est inaccessible.

k) La rivière de Cavaillon est en crue

DANS LA GRAND'ANSE

a) La Rivière Glace à Duchity, la rivière de Baradères et la Voldrogue à Jérémie sont en crue dans la Grand'Anse ;

b) Des caféteraies de Beaumont ont été jetées à raz le sol par la force des vents ainsi que des arbres de couverture ;

c) Des animaux domestiques morts ont été observés dans la mer au large des côtes de la ville de Jérémie ;

d) Le long de la route Cayes=>Jérémie en construction de très grosses pierres se sont détachées des talus bloquant le passage entre Duchity et Roseaux ;

e) Des groupes de populations se sont réfugiées dans les mêmes cavernes que lors du passage de Matthew selon un messager arrivé à Beaumont, et attendent des secours ;

f) La route de Pestel est bloquée par des arbres,

DANS LES NIPPES

a) La Grande Rivière de Nippes est en crue ;

b) La rivière Cormier, à Dufort, a inondé la communauté de Ti-Cousin ;

c) La Rivière Rouyonne a laissé son lit à partir de la localité de Deslandes. Elle a dévasté des dizaines d'hectares de plantations de toute la plaine en aval. Elle est entrée au cimetière de Léogâne et des tombes et des ossements de cadavres ont été emportés à travers la ville. Cette ville est complètement inondée et l'accès à l'hôpital est très difficile avec la hauteur des eaux ;

d) Sur la Nationale No2, le passage vers Port-au-Prince est bloqué à partir de Mariani vers le Sud avec des alluvions ;

e) La Ravine Bois de Chêne à Port au Prince a envahi le bas de la rue Oswald Durand et le Bicentenaire avec toutes sortes de détritus ;

f) les Trois Rivières à Port de Paix, la Rivière du Haut du Cap, La Rivière Massacre à Ouanaminthe, la Quinte à Gonaïves, et la Grande Rivière du Nord sont en crues ;

DANS L'OUEST

a) Au Juvénat, des éboulements sont signalés le long de la route à partir du Morne Canapé vert. On signale des effondrements de maisons dans la plaine du Cul de Sac ;

b) La déviation près du pont de la Nouvelle Route de Cité Soleil est impraticable ;

c) La Route 9 est bloquée au niveau de la Cité Soleil et envahie par des amoncellements de fatras, d'alluvions d'eau La Grand-rue de Port au Prince est envahie de presque deux pieds d'eau arrivant au bas de la rue des Casernes. Le cimetière de Port-au-Prince est inondé ;

d) La route de Tabarre sur toute sa longueur est transformée en bassins et rivières et est devenue impraticable particulièrement à partir du tronçon montant vers l'ambassade américaine qui est fortement endommagée et crevassée à 80% ;

e) La Plaine du Cul de Sac est inondée en plusieurs endroits et la route de Malpasse est coupée à Fonds Parisien suite aux éboulements ;

f) Le pont jeté sur la rivière de Cabaret a été bouché par des branches d'arbres et alluvions divers et les eaux ont envahi le bas de la ville causant la mort d'une vieille dame et de son mari ;

g) La Mairie n'arrive pas à trouver de fournisseurs pour alimenter les 875 personnes dans les abris provisoires.

DANS LE NORD

a) A Cap Haïtien, la Rue A a été remplie de toutes sortes de détritus venant des rues transversales. Et la Rivière du Haut du Cap a envahi les communautés de La Fossette et des environs.

b) Non loin de Plaisance, des tonnes de terres ont éboulé sur la route du Nord qui est obstruée au niveau de la localité dénommée Vietnam sur plus d'une cinquantaine de mètres.

c) La rivière du Limbé est en crue et les villes de Bas Limbé, Grande Rivière du Nord, Plaine du Nord et Limonade sont inondées

d) La Grande Rivière du Nord est en crue.

DANS LE NORD OUEST

a) La ville de Port-de Paix n'a pas de possibilité de communication terrestre et est restée sous les eaux. Les égouts bouchés ont poussé les eaux sauvages à envahir les rues principales dont principalement la rue Capois. Ave des trois rivières, Rue Dumarsais Estime, Rues Capois et Benito Sylvain

b) Route Gros Morne-Port de Paix coupée à mi-chemin à Bassin Bleu et à Morne Baladé,

c) La ville de St Louis du Nord est inondée par les crues de la rivière Desgranges et trois maisons ont perdu leurs toitures complètement.

ARTIBONITE ET CENTRE

a) A Gonaïves, le bas de la ville est inondé. Toute la Grand Rue et l'espace du marché sont remplis d'alluvions.

b) Les centres villes de Desdunes et Grande Saline sont entièrement sous les eaux.

c) La Ville de St Marc a été inondée par la petite Rivière de St Marc suite à l'obstruction des égouts.

d) La communication entre Hinche et St Raphael est coupée par les ravines en crues. Ce tronçon de route est crevassé et inondé en plusieurs endroits

e) Selon les informations, le pont reliant Mirebalais à la route de Saut d'eau a encore cédé. Et finalement, on a dû ouvrir le barrage de Péligre pour contrôler la pression des eaux en amont.

15.- ESTIMATION DES DEGATS POTENTIELS DANS LE SECTEUR

Ce travail est à réaliser par chaque secteur dans le cadre du scénario retenu pour le plan de contingence hydrométéorologique national. Les dégâts doivent toujours rester dans le cadre du possible. Bien partir de ce qui a déjà été observé dans le temps. Et tenir compte des réalités actuelles. Ce point peut être uni au point 12.

16.- DONNÉES DE BASE POUR LA PLANIFICATION 2020

On estime que les 300,000 personnes vont devoir entrer dans les abris provisoires. Les gestionnaires d'abris sont mobilisés.

En résumé, les informations relatives aux données de base du plan de contingence en juin 2020, se résument comme suit :

1) Un total de 700,000 personnes est affecté directement ou indirectement par les effets de l'événement ;
2) Parmi les personnes affectées, 400,000 personnes devront évacuer leurs maisons (évacuation 72 heures maximum), dont un certain nombre de victimes qui, quoique sinistrées,- sont hébergées par des parents ou des amis (pour des raisons d'intimité ou d'appartenance sociale). 300,000 personnes restent en abris provisoires durant les 3 premiers jours de l'événement. On assume que 20% des évacués restera effectivement en abris provisoires prolongé en raison de la perte de leurs habitats et moyens de survie. On aura à gérer 80,000 personnes soit 16,000 familles au total pendant 30 jours.
3) Selon le scénario, l'Etat devra fournir une aide alimentaire d'urgence à toutes les 400,000 personnes évacuées totalisant 1,200,000 plats chauds par jour en abris provisoires pendant les 3 premiers jours du sinistre pour un cout global de 300,000,000.00 gourdes;
4) Des kits alimentaires d'urgence pendant deux quinzaines avec notamment le support du Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour 16,000 familles ;
5) Pour chaque Collectivité Territoriale incluant les centres villes, des kits d'outils sont planifiés pour des interventions immédiates et légères en cas de catastrophes naturelles (voir les annexes) ;
6) Un inventaire exhaustif des personnes-ressources tant au niveau national qu'international, particulièrement en matière de personnel et volontaires

disponibles pour la protection civile et dans le domaine médical est rendu disponible ;

7) Un inventaire des équipements et matériels disponibles au niveau des institutions de l'Etat, de la communauté humanitaire est achevé ;
8) Des dossiers relatifs à la fonctionnalité des structures d'appui susceptibles d'entrer en action en cas d'urgence sont rendus accessibles ;
9) Un répertoire des installations utilisables en action en cas d'urgence, dont notamment les abris provisoires avec personnes et équipements est en annexes du présent dossier.

16.1 LES PRÉVISIONS POUR LES « URGENCES ITINÉRANTES »

L'expression « ***URGENCES ITINERANTES*** » désigne les situations imprévues d'inondations ou autres événements dont, par exemple cette année, le coronavirus, qui pourront se produire de façon isolée dans des communautés durant la saison cyclonique par suite de passage d'ondes tropicales ou autres. Dans un premier temps, il est prévu un premier dépôt de 3,000,000.00 gourdes par département en plus des reliquats. Les montants correspondants à chaque département sont reproduits ci-dessous.

La distribution d'outils et autres matériels de nature communautaire n'a pas été révisée parce que ce genre de produits est censé rester encore utilisable et disponible au moins pour un trimestre au profit du groupe auquel il aura été confié. Et donc même dans le cas où une communauté donnée serait atteinte trois fois au cours de la saison cyclonique, les outils et équipements divers de déblaiement et de secours resteront les mêmes et ne seront pas avariés ni remplacés, leur durée de vie dépassant largement un trimestre d'utilisation permanente.

N.B Dans le cadre de ce Plan de Contingence hydrométéorologique National, il a été soutenu aussi le cas de personnes encore sous des abris de fortune. La Direction de la Protection Civile reconnait ces situations et admet que le cas échéant, il faudra les prendre en considération si elles sont menacées. Cependant, puisqu'elles sont déjà inscrites dans des programmes de l'humanitaire, il est préférable de leur fournir un accompagnement et de continuer à laisser le suivi de leur situation à ces mêmes programmes plus stables que ne l'est ce Plan temporaire, circonstanciel et de capacité réduite.

16.2 HYPOTHESES DE PLANIFICATION

Départements	Morts	Disparus	Blessés	Affectés	Evacués		En abris provisoires		Familles en abris prolongés (20%)
							Personnes	Familles	
Artibonite	25	6	70	70,000	45,000	11.25%	30,000	6,000	1,800
Centre	15	5	80	70,000	35,000	8.75%	30,000	6,000	1,400
Grand Anse	25	10	120	70,000	40,000	10.00%	30,000	6,000	1,600
Nippes	15	5	50	58,333	30,000	7.50%	25,000	5,000	1,200
Nord	20	4	90	93,333	45,000	11.25%	40,000	8,000	1,800
Nord Est	15	5	45	46,667	30,000	7.50%	20,000	4,000	1,200
Nord Ouest	15	5	45	58,333	35,000	8.75%	25,000	5,000	1,400
Ouest	35	15	180	116,667	65,000	16.25%	50,000	10,000	2,600
Sud	50	10	145	58,333	35,000	8.75%	25,000	5,000	1,400
Sud Est	10	5	150	58,333	35,000	8.75%	25,000	5,000	1,400
AUTRES					5,000	1.25%			
TOTAL	225	70	975	700,000	400,000	100.00%	300,000	60,000	16,000

17.- SCÉNARIO[2]

Description

Onde Tropicale active Suivie d'un Ouragan majeur de catégorie 3

Localisation : 980 Km à l'Est de l'Arc Antillais

Vent max : 250 Km/h

Déplacement : Ouest : 15km/h

Pression Minimale : 947 mb ou HPa

L'ile d'Haïti étant toujours sous l'influence de la 24ème Onde Tropicale qui vient d'occasionner des averses de pluie fortes sur la majeure partie du pays est maintenant menacée par l'Ouragan majeur **KORONASE.** Localisé ce matin à 980 km à l'est de l'arc Antillais. En fait, le sol est déjà saturé par les épisodes de pluie récentes donc le passage de cet ouragan risque d'empirer la vulnérabilité de la population.

L'Ouragan **KORONASE** de cat 3 représente un danger potentiel pour l'ensemble du pays par sa trajectoire Ouest- Nord-ouest et son lent déplacement 15km/h un éventuel virage est prévu vers le nord-Ouest dans les prochaines. Ce système s'accompagne de vents violents supérieurs à 250km/h et possède une forte capacité pluviométrique capable de déverser plus de 600mm de pluie en plaines et 800mm sur les reliefs.

Les impacts potentiels qu'on peut attendre de cet Ouragan sont de types multiples tels que : Inondations Classiques et soudaines (Flash Flood) sévère, Conditions de mer très dangereuse sur l'ensemble du pays accompagnées d'inondations côtières, glissements de terrains, coulées de boues, déracinement de certains arbres, les maisons de fortunes peuvent être totalement détruites et de sérieux dommages peuvent toucher certaines infrastructures (ponts, routes etc.) En conséquence, l'UHM suggère à la DPC de prendre toutes les mesures nécessaires visant à protéger la population Haïtienne au cours du passage de ce phénomène dangereux

[2] Crédit à l'Unité Hydrométéorologique National (UHM)

Trajectoire Probable

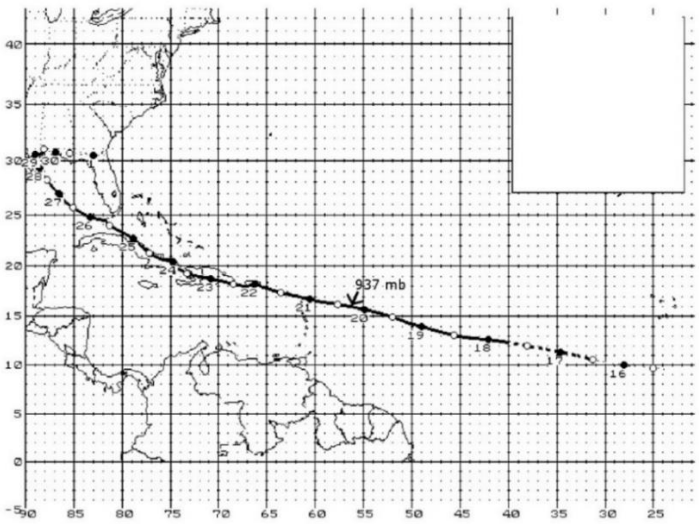

IMPACTS POSSIBLES

Le Service Hydrométéorologique explique que cet Ouragan représente une menace réelle et directe pour le pays en termes d'impacts potentiels qu'il est susceptible de causer tels : des débordements de nos rivières aboutissant à des inondations sévères, crues éclaires, submersion marine. Les petites résidences aussi bien que les bâtiments sont menacés. Les vents sont susceptibles d'enlever des toits en entier et de les emporter. On prévoit des coupures d'électricité et des impacts sur les systèmes d'eau potable dont les réseaux ne sont pas suffisamment sécurisés. En effet, tout le pays va être concerné par le passage de cet Ouragan mais les départements du Sud-est, du Sud, des Nippes, de l'Ouest et de l'Artibonite seront les plus touchés. Il est recommandé d'évacuer tous les hôtels se trouvant près des plages du Grand Sud vu que dans ces endroits les raz de marées pourraient inonder jusque 70 à 100 mètres à l'intérieur des terres.

Bien avant l'arrivée de l'œil du cyclone sur la côte Sud, de forts vents dévastateurs affectent la presqu'ile et les autres départements. Des glissements de terrain et des éboulements surviennent notamment dans les zones montagneuses. On enregistre des dégâts liés aux forts vents, aux fortes pluies, à la marée de tempête et à la houle cyclonique sur plus de 24 heures.

Selon les dernières nouvelles reçues au Centre d'Operations d'Urgence National (COUN) 24 heures après le passage de l'ouragan et la levée de l'Alerte :

Les pluies diluviennes continuent encore en certaines régions du pays particulièrement sur les Massifs de la Selle et de la Hotte, dans les hauteurs d'Ennery et de St Raphael. Les plaines reçoivent entre 400 et 600 millimètres de pluies par endroits. De fortes pluies accompagnées de rafales de vents se déversent sur l'ensemble des communes du Grand Sud. Il en est résulté des éboulements sur les différentes routes nationales régionales et vicinales, des hôpitaux ont été touchés. Les communications téléphoniques avec le Sud et une partie de la Grand'Anse et des Nippes ont été finalement interrompus pendant le passage de l'ouragan. Plusieurs villes du Grand Nord et toute la partie Ouest du Nord-Ouest sont sans nouvelle.

Plusieurs localités sont inondées ainsi que des plantations. Des centaines de têtes de bétail ont été emportées par les eaux. En dépit de toutes les précautions, de nombreuses personnes dont des enfants ont été tuées soit par des éboulements ou par des effondrements de maisons. Des dépôts de nourriture et marchandises insuffisamment sécurisés pour résister aux forces des vents ont été endommagés et pillés.

D'une manière générale, et en attendant les évaluations formelles de terrain, les informations font état de dizaines de maisons familiales détruites ou fortement endommagées à Port-au-Prince, Léogane, Petit Goâve Les Cayes et à travers les autres départements et sections communales.

La DINEPA met la population en garde contre la consommation de l'eau polluée car beaucoup de dégâts ont été enregistrés dans les lignes d'approvisionnement en eau potable à Gonaïves, dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, Petit Goâve, Jérémie, les Cayes, Jacmel, Cayes Jacmel, Léogane, Anse à Pitres, sont sous les eaux. Les eaux de la ravine du Sud atteignent à deux pieds près la plateforme des ponts les surplombant.

Avec les problèmes d'électricité, les chambres froides des pêcheurs de la côte Sud à Cayes-Jacmel, aux Cayes et à Anse d'Hainault n'ont pu conserver les produits déjà emmagasinés, causant des pertes aux pêcheurs. Le SEMANAH avait passé des instructions pour arrêter le cabotage, et les activités de pêche sont restés bloqués à la fois le long de la côte Sud, dans le golfe de la Gonâve et sur la côte Nord du pays.

17.1 HYPOTHESES DE PLANIFICATION (1)

TABLEAU #6

Départements	Morts	Disparus	Blessés	Affectés	Evacués		En abris provisoires		Familles en abris prolongés (20%)
							Personnes	Familles	
Artibonite	25	6	70	70,000	45,000	11.25%	30,000	6,000	1,800
Centre	15	5	80	70,000	35,000	8.75%	30,000	6,000	1,400
Grand Anse	25	10	120	70,000	40,000	10.00%	30,000	6,000	1,600
Nippes	15	5	50	58,333	30,000	7.50%	25,000	5,000	1,200
Nord	20	4	90	93,333	45,000	11.25%	40,000	8,000	1,800
Nord Est	15	5	45	46,667	30,000	7.50%	20,000	4,000	1,200
Nord Ouest	15	5	45	58,333	35,000	8.75%	25,000	5,000	1,400
Ouest	35	15	180	116,667	65,000	16.25%	50,000	10,000	2,600
Sud	50	10	145	58,333	35,000	8.75%	25,000	5,000	1,400
Sud Est	10	5	150	58,333	35,000	8.75%	25,000	5,000	1,400
AUTRES					5,000	1.25%			
TOTAL	225	70	975	700,000	400,000	100.00%	300,000	60,000	16,000

AUTRES = Personnes réfugiées chez des amis et/ou parents.

17.2 LES DONNÉES DE BASE DES HYPOTHESES DE PLANIFICATION POUR 2020

Les Hypothèses de Planification ont été retenues à partir de rencontres de travail et discussions pour évaluer les impacts éventuels d'un ouragan de catégorie 3, proche de la catégorie 4. Les critères utilisés pour les évaluations de dégâts sont, entre autres : la force des vents, l'intensité et la durée des pluies, l'exposition des versants, la densité démographique et la répartition des populations, le niveau de sensibilisation des populations locales, le niveau de dégradation environnementale. A cela il y a eu des considérations spéciales pour le grand Sud où se déroulera la simulation nationale (Nippes, Sud, Grand'Anse) encore sous le choc du cyclone Matthew et les quatre (4) départements de la région frontalière en perpétuelle menace de rapatriements forcés.

MOBILISATION AU NIVEAU DU SNGRD

On estime que les 300,000 personnes vont devoir entrer dans les abris provisoires. Les gestionnaires d'abris sont mobilisés.

En résumé, les informations relatives aux données de base du plan de contingence en juin 2020, se résument comme suit :

10) Un total de 700,000 personnes est affecté directement ou indirectement par les effets de l'événement ;

11) Parmi les personnes affectées, 400,000 personnes devront évacuer leurs maisons (évacuation 72 heures maximum), dont un certain nombre de victimes qui, quoique sinistrées,- sont hébergées par des parents ou des amis (pour des raisons d'intimité ou d'appartenance sociale). 300,000 personnes restent en abris provisoires durant les 3 premiers jours de l'événement. On assume que 20% des évacués restera effectivement en abris provisoires prolongé en raison de la perte de leurs habitats et moyens de survie. On aura à gérer 80,000 personnes soit 16,000 familles au total pendant 30 jours.

12) Selon le scénario, l'Etat devra fournir une aide alimentaire d'urgence à toutes les 400,000 personnes évacuées totalisant 1,200,000 plats chauds par jour en abris provisoires pendant les 3 premiers jours du sinistre pour un cout global de 300,000,000.00 gourdes;

13) Des kits alimentaires d'urgence pendant deux quinzaines avec notamment le support du Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour 16,000 familles ;

14) Pour chaque Collectivité Territoriale incluant les centres villes, des kits d'outils sont planifiés pour des interventions immédiates et légères en cas de catastrophes naturelles (voir les annexes) ;

15) Un inventaire exhaustif des personnes-ressources tant au niveau national qu'international, particulièrement en matière de personnel et volontaires disponibles pour la protection civile et dans le domaine médical est rendu disponible ;

16) Un inventaire des équipements et matériels disponibles au niveau des institutions de l'Etat, de la communauté humanitaire est achevé ;

17) Des dossiers relatifs à la fonctionnalité des structures d'appui susceptibles d'entrer en action en cas d'urgence sont rendus accessibles ;

18) Un répertoire des installations utilisables en action en cas d'urgence, dont notamment les abris provisoires avec personnes et équipements est en annexes du présent dossier.

17.3 LES PRÉVISIONS POUR LES « URGENCES ITINÉRANTES »

L'expression « ***URGENCES ITINERANTES*** » désigne les situations imprévues d'inondations ou autres événements dont, par exemple cette année, le coronavirus, qui pourront se produire de façon isolée dans des communautés durant la saison cyclonique par suite de passage d'ondes tropicales ou autres. Dans un premier temps, il est prévu un premier dépôt de 3,000,000.00 gourdes par département en plus des reliquats. Les montants correspondants à chaque département sont reproduits ci-dessous.

La distribution d'outils et autres matériels de nature communautaire n'a pas été révisée parce que ce genre de produits est censé rester encore utilisable et disponible au moins pour un trimestre au profit du groupe auquel il aura été confié. Et donc même dans le cas où une communauté donnée serait atteinte trois fois au cours de la saison cyclonique, les outils et équipements divers de déblaiement et de secours resteront les mêmes et ne seront pas avariés ni remplacés, leur durée de vie dépassant largement un trimestre d'utilisation permanente.

N.B Dans le cadre de ce Plan de Contingence National hydrométéorologique, il a été soutenu aussi le cas de personnes encore sous des abris de fortune. La Direction de la Protection Civile reconnait ces situations et admet que le cas échéant, il faudra les prendre en considération si elles sont menacées. Cependant, puisqu'elles sont déjà inscrites dans des programmes de l'humanitaire, il est préférable de leur fournir un accompagnement et de continuer à laisser le suivi de leur situation à ces mêmes programmes plus stables que ne l'est ce Plan temporaire, circonstanciel et de capacité réduite.

18.- EVALUATION DES BESOINS

En référence au scénario retenu, des dégâts importants non encore signalés peuvent être enregistrés dans tous les secteurs, tant au niveau de la population qu'à celui des infrastructures, ainsi que de l'environnement. Ainsi, les besoins de base se feront sentir en termes d'aliments, de médicaments, de soins de santé, d'engins lourds et de matériels légers d'intervention. Les tableaux ci-dessous, évaluent les besoins éventuels suite à la matérialisation des catastrophes prévisibles.

REMARQUES PRELIMINAIRES

a) Pour les besoins alimentaires, une fois les populations à risque entrées en abris, l'Etat devra apporter des repas pendant les trois premiers jours qui suivent les catastrophes naturelles. La prise en charge par le gouvernement pour l'alimentation des sinistrés est assumée par les Collectivités territoriales qui restent directement liées au Secrétariat Permanent dont elles exécutent les instructions en matière d'assistance aux victimes.

b) L'assistance humanitaire des organismes nationaux et internationaux entre en action à partir du matin du quatrième jour et dure 30 jours, avec deux kits alimentaires de 15 jours par famille.

c) Les calculs et prévisions divers du plan de contingence national tiennent compte de ces prémisses admises par la Direction de la Protection Civile (DPC).

BESOINS ALIMENTAIRES

ET NON ALIMENTAIRES

TABLEAU # 8.- ESTIMATION DES BESOINS ALIMENTAIRES IMMEDIATS 2020

	Nbre de personnes évacuées		Familles en abris prov.	BESOINS ALIMENTAIRES PENDANT UN MOIS PAR DEPARTEMENT							
Département		Repas l'Etat pendant 3 jours		Riz sacs 100lbs	haricot sacs 100 lbs	Farine (sacs 100lbs)	Mais (sacs 100lbs)	Huile (gal)	Saumon (boites)	Hareng (unité)	Sucre (sacs de 100 livres)
Artibonite	45,000	135,000	1,800	990.00	297.00	495.00	495.00	1,920.00	27,000.00	21,600.00	216.00
Centre	35,000	105,000	1,400	770.00	231.00	385.00	385.00	1,493.33	21,000.00	16,800.00	168.00
Grand Anse	40,000	120,000	1,600	880.00	264.00	440.00	440.00	1,706.67	24,000.00	19,200.00	192.00
Nippes	30,000	90,000	1,200	660.00	198.00	330.00	330.00	1,280.00	18,000.00	14,400.00	144.00
Nord	45,000	135,000	1,800	990.00	297.00	495.00	495.00	1,920.00	27,000.00	21,600.00	216.00
Nord-Est	30,000	90,000	1,200	660.00	198.00	330.00	330.00	1,280.00	18,000.00	14,400.00	144.00
Nord-Ouest	35,000	105,000	1,400	770.00	231.00	385.00	385.00	1,493.33	21,000.00	16,800.00	168.00
Ouest	65,000	195,000	2,600	1,430.00	429.00	715.00	715.00	2,773.33	39,000.00	31,200.00	312.00
Sud	35,000	105,000	1,400	770.00	231.00	385.00	385.00	1,493.33	21,000.00	16,800.00	168.00
Sud Est	35,000	105,000	1,400	770.00	231.00	385.00	385.00	1,493.33	21,000.00	16,800.00	168.00
AUTRES	5,000	15,000	0								
National	400,000	1,200,000	16,000	8,690.00	2,607.00	4,345.00	4,345.00	16,853.33	237,000.00	189,600.00	1,896.00
COUTS UNIT/GDES	3			4,400.00	3,500.00	1,000.00	2,500.00	400.00	150.00	90.00	3,000.00
TOTAL EN GOURDES		300,000,000.00		38,236,000.00	9,124,500.00	4,345,000.00	10,862,500.00	6,741,333.33	35,550,000.00	17,064,000.00	5,688,000.00

REPAS DURANT TROIS JOURS POUR URGENCES ITINERANTES : 50%	150,000,000.00

GRAND TOTAL GDES	300,000,000.00		127,611,333.33		150,000,000.00		577,611,333.33

[3] Ces prix changeront chaque mois avec la variation continue du taux de change

18.1 TABLEAU #9.- BESOINS EN PRODUITS DOMESTIQUES NON ALIMENTAIRES 2020

	Familles	Bâches	Kit réparation d'abris (1kit /5 familles)	Kit hygiène familial (1 Kit / fam)	Kit de cuisine (1 Kit / fam)	Matelas (3 unités / fam)	Couverture (6 unités / fam)	Moustiquaire (3 unités / fam)	Kits de vêtements (au besoin)	Kits de nettoyage (1 kit / 5 fam.)
Artibonite	1,800	270	360	1,800	1,800	5,400	10,800	5,400	1,800	1,800
Centre	1,400	210	280	1,400	1,400	4,200	8,400	4,200	1,400	1,400
Grand Anse	1,600	240	320	1,600	1,600	4,800	9,600	4,800	1,600	1,600
Nippes	1,200	180	240	1,200	1,200	3,600	7,200	3,600	1,200	1,200
Nord	1,800	270	360	1,800	1,800	5,400	10,800	5,400	1,800	1,800
Nord Est	1,200	180	240	1,200	1,200	3,600	7,200	3,600	1,200	1,200
Nord Ouest	1,400	210	280	1,400	1,400	4,200	8,400	4,200	1,400	1,400
Ouest	2,600	390	520	2,600	2,600	7,800	15,600	7,800	2,600	2,600
Sud	1,400	210	280	1,400	1,400	4,200	8,400	4,200	1,400	1,400
Sud Est	1,400	210	280	1,400	1,400	4,200	8,400	4,200	1,400	1,400
AUTRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	16,000	2,370	3,160	15,800	15,800	47,400	94,800	47,400	15,800	15,800

Couts unitaires	8,000.00	3,000.00	2,500.00	4,000.00	4,000.00	2,000.00	1,250.00	4,000.00	2,000.00
COUTS TOTAUX	18,960,000.00	9,480,000.00	39,500,000.00	63,200,000.00	189,600,000.00	189,600,000.00	59,250,000.00	63,200,000.00	31,600,000.00
URGENCES ITINERANTES	4,740,000.00	2,370,000.00	9,875,000.00	15,800,000.00	47,400,000.00	47,400,000.00	14,812,500.00	15,800,000.00	7,900,000.00
GRAND TOTAL	23,700,000.00	11,850,000.00	49,375,000.00	79,000,000.00	237,000,000.00	237,000,000.00	74,062,500.00	79,000,000.00	39,500,000.00
GRAND TOTAL = NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLIONS CINQ CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE ET 0% GOURDES (996,585,000.00 Gdes)									

NOTE SPECIALE

1. Vu qu'il est difficile d'évaluer l'état de santé de chaque bénéficiaire et/ou utilisateur, les matelas et les lits de camp distribués ne sont pas repris après les premiers usages pour éviter la transmission de maladies et/ou d'épidémies. Ils sont laissés aux bénéficiaires immédiats.
2. Cette disposition est suggérée pour éviter de tomber dans une logique de distribution de tentes à travers le territoire, quitte à instituer dans d'autres villes la logique de vivre sous des tentes avec ses conséquences sociales telles qu'on les a vécues longtemps encore dans les agglomérations touchées par le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Il est un fait qu'il y a toujours eu des dégâts et des sans-abris, et que les victimes se sont toujours arrangées pour leur réinsertion dans leurs milieux en matière de logement. Il est fortement souhaitable que les Ministères et les Mairies concernés adoptent les dispositions appropriées pour encadrer les victimes et les aider à recommencer leur fonctionnement dans la réparation de leurs logements et non plus dans la distribution de tentes ou bâches. Autrement, on risque de tomber dans le cercle vicieux de gens qui n'habitaient pas dans des centres villes et qui sont venus s'y établir à la faveur d'un événement pour bénéficier de logements sociaux éventuels.

3. POUR LES TROIS PREMIERS JOURS

Sur la base du scénario proposé et conjointement avec toute l'équipe de travail, une évaluation des besoins en nourriture a été réalisée. Avec 400,000 personnes sinistrées, et en fonction des besoins particuliers des populations, l'Etat assume 1,200,000 plats (un plat par personne et par jour) durant les trois premiers jours.

4. POUR LE PREMIER MOIS

Après les premières 72 heures et en fonction des besoins des populations, il a été convenu que l'assistance alimentaire d'urgence (assistance humanitaire proprement dite) couvrira sur une durée de 30 jours les besoins alimentaires de 400,000 personnes en deux périodes de 15 jours.

19.- CONTENU DE KITS ALIMENTAIRES

TABLEAU #9 CONTENU DES KITS

CONTENU DES KITS ALIMENTAIRES		
PRODUITS	**PAR PERSONNE**	**PAR FAMILLE DE 5 PERSONNES**
RIZ (kg)		25.00
SAUMON (boites)		15.00
HARENGS (units)		12.00
SUCRE (lbs)		12.00
HUILE (litres)		4.00
HARICOT (kg)		7.50
FARINE (kg)		12.50
MAIS (kg)		12.50
SEL		

Données en vigueur à la Protection Civile Mai 2020

MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

PAR DEPARTEMENTS,

COMMUNES

ET SECTIONS COMMUNALES

20.- TABLEAU #11.- MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS PAR DÉPARTEMENTS (1)

DEPARTEMENTS	COMMUNES	SECT COM/QUARTIERS	Recipients de 5 Gallons vides	Pelles	Desrapines	Pioches	Masses à démolir	Brouettes	Râteaux	Machettes	Mégaphones
			100	10	6	10	2	5	24	50	10
Artibonite	15	62	7,700	770	462	770	154	385	1,848	3,850	770
Centre	12	39	5,100	510	306	510	102	255	1,224	2,550	510
Grand'Anse	12	88	10,000	1,000	600	1,000	200	500	2,400	5,000	1,000
Nippes	11	46	5,700	570	342	570	114	285	1,368	2,850	570
Nord	19	92	11,100	1,110	666	1,110	222	555	2,664	5,550	1,110
Nord-Est	13	41	5,400	540	324	540	108	270	1,296	2,700	540
Nord-Ouest	10	85	9,500	950	570	950	190	475	2,280	4,750	950
Ouest	20	111	13,100	1,310	786	1,310	262	655	3,144	6,550	1,310
Sud	18	76	9,400	940	564	940	188	470	2,256	4,700	940
Sud'Est	10	54	6,400	640	384	640	128	320	1,536	3,200	640
Total	140	694	83,400	8,340	5,004	8,340	1,668	4,170	20,016	41,700	8,340
Couts/unit			200	500	650	750	1,250	3,500	1,000	650	2,500
Grand Total			16,680,000	4,170,000	3,252,600	6,255,000	2,085,000	14,595,000	20,016,000	27,105,000	20,850,000

22.- TABLEAU #12 .- MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS PAR DEPARTEMENTS (2)

DEPARTEMENTS	COMMUNES	SECT COM /QUARTIERS	chasubles/ gilets	Lampe /Coleman	Cache-nez	CasqueS	Cordes en nylon (pieds)	Sacs mortuaires	Lampes de poche	Radios	piles seches	Generatrices (2.5 kw)
			12	6	72	36	100	12	12	6	72	2
Artibonite	15	62	924	462	5,544	2,772	1,848	924	924	462	5,544	154
Centre	12	39	612	306	3,672	1,836	1,224	612	612	306	3,672	102
Grand'Anse	12	88	1,200	600	7,200	3,600	2,400	1,200	1,200	600	7,200	200
Nippes	11	46	684	342	4,104	2,052	1,368	684	684	342	4,104	114
Nord	19	92	1,332	666	7,992	3,996	2,664	1,332	1,332	666	7,992	222
Nord-Est	13	41	648	324	3,888	1,944	1,296	648	648	324	3,888	108
Nord-Ouest	10	85	1,140	570	6,840	3,420	2,280	1,140	1,140	570	6,840	190
Ouest	20	111	1,572	786	9,432	4,716	3,144	1,572	1,572	786	9,432	262
Sud	18	76	1,128	564	6,768	3,384	2,256	1,128	1,128	564	6,768	188
Sud'Est	10	54	768	384	4,608	2,304	1,536	768	768	384	4,608	128
Total	140	694	10,008	5,004	60,048	30,024	20,016	10,008	10,008	5,004	60,048	1,668
Couts/unit		10	1,200	1,500	200	1,000	600	2,000	900	1,250	85	50,000
Grand Total			12,009,600	7,506,000	12,009,600	30,024,000	12,009,600	20,016,000	9,007,200	6,255,000	5,104,080	83,400,000

TOTAL GENERAL : TROIS CENT DOUZE MILLIONS TROIS CENT QUARANTE NEUF MILLE SIX CENT QUATRE VINGT GOURDES ET 0% (312,349,680.00 Gdes)

23.- BESOINS EN RESSOURCES MATÉRIELLES ET HUMAINES

24.- MAINTENANCE DU PLAN

Reformulation périodique et mise à jour automatique après chaque événement.

25.- FONDS DE PREPOSITIONNEMENT EN GOURDES

26.- BUDGET FINAL PLAN DE CONTINGENCE SECTORIEL 2020

27.- DISTRIBUTION DES COMMUNES LES PLUS A RISQUES POUR LE SECTEUR

Ce travail est déjà réalisé en principe par les coordonnateurs techniques départementaux de la DPC et ne concerne pas tous les secteurs.

28.- LISTES DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES DANS LE SECTEUR PAR DÉPARTEMENT

CHAQUE MINISTÈRE, CHAQUE INSTITUTION DOIT REMPLIR CE POINT. Il s'agit essentiellement de matériels utilisables en secours en cas de cyclones : génératrices, tentes, outils, véhicules, motocyclettes, etc

NB Les tableaux et références divers sont classés dans les ANNEXES du plan de contingence

29.- AUTRES TABLEAUX UTILES A LA COMPREHENSION DU DOSSIER